Petit-déjeuner de l'Observatoire de la pratique du règlement d'arbitrage de la CCI

Calculs approximatifs, conséquences réelles : les demandes d'intérêts en arbitrage

12 juin 2025 - de 9h00 à 10h30
accueil & petit déjeuner : à partir de 8h30
Chez King & Spalding, 48 bis rue de Monceau - 75008 Paris

Les intervenants

Athina Fouchard Papaefstratiou
Arbitre

Francisco Trebucq
Membre du Secrétariat de la CCI

Les membres du bureau de l'Observatoire

- Philippe Cavalieros, Partner, *Simmons & Simmons*
- Agnès Bizard, Counsel, *King & Spalding*
- Janice Feigher, Founding Partner, *Feigher Dispute Resolution*

Discussion

Les intérêts représentent souvent un enjeu financier majeur dans un arbitrage, pouvant même dépasser le montant principal réclamé. Pourtant, ils demeurent fréquemment insuffisamment traités, ce qui conduit à des écarts notables entre les montants demandés et ceux effectivement accordés.

Cette situation s'explique par plusieurs facteurs : détermination incohérente du taux applicable, manque de justification du taux demandé, imprécisions sur la période réclamée... Ces lacunes affectent aussi bien les mémoires que les rapports d'experts et se retrouvent dans les sentences arbitrales.

Ce petit déjeuner sera l'occasion de faire le point sur les pratiques actuelles et d'échanger avec nos intervenants sur les réflexes à adopter pour mieux traiter cette question essentielle - souvent sous-estimée - des intérêts en arbitrage.

*Gratuit pour les juristes d'entreprise

INSCRIPTION EN LIGNE ICI **INSCRIPTION GRATUITE**

Tarif membre d'ICC France **60 €**	Tarif non-membre d'ICC France **72 €**	Tarif élève-avocat et étudiant **30 €**